



COURCÔME ACT'US

Magnez, les Combeaux, les Marchis, les Martres, les Ouilsières, la Touche, Les Breffières, Le Petit Village

En novembre, on arrête ensemble.



Pour participer, rendez-vous sur :
tabac info service
le site + l'appli + le 39 89
De lundi au samedi de 9h à 19h.

3989 Service gratuit
* prix appel



Communes de Courcôme et Tuzie

Vous êtes très cordialement invités



A la cérémonie commémorative
du 11 NOVEMBRE

10 h 30 : Rassemblement devant le monument aux morts

11 h 00 : Rendez-vous salle socio-culturelle de Courcôme

Visite de l'exposition

« Faits de résistance d'acteurs locaux
de la guerre 39-45 »

présentée par M. Jacky FLAUD
du club Marpen

12 h 00 : Vin d'honneur offert par les municipalités de
Courcôme et Tuzie.

L'exposition est ouverte à tous,
les mardi 8, mercredi 9, jeudi 10
novembre de 10h à 12h
et de 15h à 17h,
et vendredi 11 novembre.



LE MOT DU MAIRE

La fumée n'est toujours pas blanche

Depuis la rentrée, les réunions s'enchaînent et se succèdent. La date fatidique du 31 décembre 2016 imposée par le préfet pour que les 34 communes de la CDC « Val de charente » se mettent d'accord sur ces, maintenant, « fameuses » attributions de compensation, se profile à grands pas... Et pourtant une merveilleuse cacophonie se fait toujours entendre. La nouvelle proposition, dérogeant au système choisi à l'origine, faite aux diverses communes devra être acceptée par toutes les collectivités... Notre conseil municipal aura donc à trancher sur une décision extrêmement importante pour l'avenir.

Dans tous les cas une ponction au profit de la CDC sera faite sur notre budget et les impôts intercommunaux s'envoleront encore... Mais malheureusement comme je l'indique à chaque numéro de notre bulletin :

« la fumée n'est toujours pas blanche... ».

Ces événements extérieurs, couplés à la baisse des dotations de l'État, vont avoir une répercussion importante sur la vie de notre cité.

Nous avons reçu les membres de l'association « Histoire du pays d'Aigre et alentours » au mois d'octobre. Je remercie très sincèrement tous les habitants de Courcôme pour l'excellente image donnée et leur participation active dans la réussite de cette formidable journée. Le livre paru est vendu dans nos commerces ou à la Mairie.

J'invite tous les courcômois à venir visiter l'exposition dont nous avons la chance de pouvoir profiter à la salle socio-culturelle du mardi 08 au vendredi 11 novembre 2016 de 10 h à 12h00 et de 15h à 17h00 sur « les faits de résistance d'acteurs locaux ». Je remercie par avance les habitants qui voudront bien tenir une permanence pendant ces horaires.

Suite à la cérémonie du 11 novembre 2016, Monsieur Jacky FLAUD du club « MARPEN » sera parmi nous afin de présenter cette exposition. Nos amis de TUZIE seront aussi parmi nous.

Le conseil municipal vous attend nombreux.

Amicalement

Fabrice Geoffroy

COURCÔME

Mairie de Courcôme

18 Grand' Rue

16240 Courcôme

Tel : 05 45 31 01 68

Fax : 05 45 30 33 65

Courriel :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat

lundi, mercredi, jeudi, vendredi
de 10h00 à 12h00

Site : www.courcome.fr

Agence postale communale

Tel : 05 45 31 00 23

lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 09h00 à 12h30

mercredi de 10h00 à 12h00

point d'accès internet à l'étage

**L'Agence postale sera fermée le
18 novembre
pour raison de formation**

Bibliothèque municipale

les samedis de 14h00 à 16h00

maison des associations

CALITOM



Collecte des sacs jaunes

lundi 07 et 21 novembre

Collecte des sacs noirs

samedis 5-12 vendredis 18-25

Novembre

sortir vos conteneurs
ou sacs la veille



Service émetteur : Direction de la santé publique
Courriel : ARS-PCH-16-Emailing@ars.sante.fr
Téléphone : 05 45 97 46 00
Télécopie : 05 45 97 46 37

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA
CONSUMMATION HUMAINE

AFFICHAGE OBLIGATOIRE EN MAIRIE (décret 94-541 du 25 sept. 1994)

MONSIEUR LE MAIRE
MAIRIE DE COURCÔME
MAIRIE
16240 COURCÔME

ANGOULEME, le 25 Octobre 2016

Prélèvement : 00077977

Date de prélèvement :	18/10/2016	Heure : 09h00	Préleveur : DAVID POTIER
Unité de gestion :	SIAEP VILLEFAGNAN (0091)		
Installation :	UDI - PRINCIPALE (000313)		
Commune :	COURCÔME		
Point de surveillance :	ECARTS OUEST(MAGNE ET COMBEAUX (000001371)		
Type d'eau :	EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE		
Motif de prélèvement :	CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'A.P.		
Analyse réalisée par :	LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES DE LA CHARENTE LDA16, ANGOULEME		
N° analyse laboratoire :	16100701361201		
Type de l'analyse :	DIST - ANALYSE DE DISTRIBUTION		
Date de l'analyse :	21/10/2016		

Conclusion sanitaire :

Prélèvement effectué: earl du Dolmen.

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur
pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Traces de fer.

Teneur en chlore insuffisante. La teneur en chlore libre devrait être
gale à 0,1 mg/l en tout point du réseau.

NATURA 2000

Le contexte

En 2010, la Chambre d'agriculture a
entrepris d'écrire le Document d'Ob-
jectifs du site Natura 2000 de la
plaine de Villefagnan.
Celui-ci étant terminé et validé,
l'animation a pu commencer en
2016 à travers un appel d'offre de la
DREAL auquel la Chambre
d'agriculture a répondu.

Les enjeux

Ce site Natura 2000 a pour
objectif le maintien des populations
des oiseaux de plaines
présents sur le territoire. Ces
espèces, connues par les
habitants, sont principalement les
outardes canepetières, les œdic-
nèmes criards, les busards ainsi que
de nombreux
passereaux.

Ces espèces sont liées aux
activités agricoles car elles se
reproduisent, se nourrissent et vi-
vent dans les parcelles.
L'objectif de l'animation est donc de
faire connaître cette faune
auprès des acteurs du site et de leur
donner des outils pour une gestion
favorable à ces espèces.

Pour le maintien des espèces, la sur-
face en herbe du site Natura 2000
devrait être d'au moins 10% ; et sur-
tout gérées favorablement, c'est-à-
dire pas d'interventions sur les par-
celles entre
mai et fin août. Ces pratiques en-
trainant une perte de revenus pour
l'exploitant, une contrepartie finan-
cière est possible grâce aux Mesures
Agro Environnementales et Clima-
tiques : MAEC (à voir s'il y en aura
en 2017).

Les moyens d'agir

- Les exploitants agricoles
peuvent, lorsque cela est possible,
contractualiser des MAEC. Il s'agit
d'un contrat de 5 ans lié à la par-
celle, sur lesquelles l'agriculteur
s'engage à respecter un cahier des
charges contre une compensation
financière.

- Des contrats Natura 2000 sont
aussi possibles sur des parcelles
non déclarées à la PAC. Il s'agit de
contrats qui financent des
travaux tels que gestion prairies ou
restauration de favorables aux oi-
seaux de plaines, entretien de haies
ou d'arbres isolés...

- Une charte Natura 2000 peut être
signée par des propriétaires ou col-
lectivités. Il s'agit de respecter un
cahier des charges peu contraignant
qui n'entraîne pas de frais supplé-
mentaires. La charte est un engage-
ment de 5 ans sur des milieux tels
que les bords de routes, prairies,
champs cultivés ou des activités
comme la chasse.

- Lors de vos sorties, si vous obser-
vez des nids de busards dans les
céréales ou des nichées d'autres es-
pèces, prévenez l'animateur pour
que l'on protège la nichée avec l'ex-
ploitant de la parcelle.

Pour toute information, contactez
l'animateur du site Damien ROY,
Chambre d'agriculture de la Cha-
rente, 06 07 76 76 29 ou 05 45 36
34 00.

Un site internet a été créé tout ré-
cemment, vous y trouverez les docu-
ments concernant le site Natura
2000 comme de Document d'Objec-
tifs, la charte, les actualités...

<http://plainedevillefagnan.n2000.fr>

PERMANENCES DU DEPUTE :



Jérôme Lambert

Mardi 08 novembre à
11h00

mairie de Charmé
Mardi 22 novembre

À 09h30
mairie de Ruffec

Rencontres sans rdv

PERMANENCES DES CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX :



Brigitte Fouré et Didier Villat

samedi 19 novembre
de 10h30 à 12h00

Ruffec ancien tribunal

mardi 22 novembre
de 10h30 à 12h00

mairie de Villefagnan

La Douane vous informe d'un changement de réglementation

Suite à la modification de l'article 407 du code Général des Impôts en octobre 2015 :

**vous n'avez plus à déposer et à faire enregistrer
votre déclaration de récolte de vins en mairie.**

Dans la région délimitée cognac, les déclarations de récolte sont collectées et saisies par le Bureau National Interprofessionnel du Cognac, qui transmet ensuite ces données à l'administration des douanes et droits indirects. Par conséquent, le Bureau National Interprofessionnel du Cognac vous enverra un exemplaire papier de la déclaration de récolte fin octobre à votre domicile.

Vous avez le choix entre :

☞ **la compléter, la déposer ou l'adresser au format papier directement au Bureau National Interprofessionnel du Cognac** - 23, allées Bernard Guionnet - BP 90018 - 16 101 Cognac Cédex jusqu'au **10 décembre 2016** (cachet de la poste faisant foi).

☞ **la souscrire de manière dématérialisée sur le site du Bureau National Interprofessionnel du Cognac**, jusqu'au **10 décembre 2016** sur le site pro.cognac.fr.

Le Bureau National Interprofessionnel du Cognac se tient à votre disposition pour toutes questions concernant l'envoi ou le remplissage de la déclaration de récolte à l'adresse courriel suivante : viticulture@bnic.fr ou au numéro de téléphone suivant : **05.45.35.60.16**

Centres de la Viticulture et du Cognac de la Charente et de la Charente-Maritime



◆ CVC de Cognac - 11, rue de Pons - BP 138 - 16108 Cognac Cedex - Tél : 09 70 27 51 83

◆ CVC de Jonzac - 18, rue Paul Bert - BP 79 - 17502 Jonzac - Tél : 09 70 27 51 86

◆ CVC d'Angoulême - 264, rue de Périgueux - 16022 Angoulême - Tél : 09 70 27 51 85

◆ CVC de Saintes - 4, cours Charles de Gaulle - 17108 Saintes - Tél : 09 70 27 51 84

ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES :



L'association des parents des élèves organise une vente de sapins de Noël au profit des écoles La Faye-Courcôme-Charmé.

Pour toutes informations adressez-vous en mairie ou au 07 86 15 97 32.

NOËL 2016 :

Les fêtes de fin d'année approchent, la commune recherche un sapin à installer face à la mairie. Les personnes souhaitant participer à cette action peuvent se faire connaître à la mairie.

TRAVAUX :

Afin de limiter les risques d'accident sur la route de Raix, la commune y a aménagé un nouveau parking.



Les travaux de voirie prévues au budget 2016 sont maintenant achevés.



LIVRE COURCÔME :

La journée du livre sur Courcôme a connu un franc succès.

Cet ouvrage est en vente au prix de 6 €uros, à la mairie, la boulangerie, au bar restaurant « Le Gensac » et à l'agence postale.

FESTIVITES DU MOIS

Balade du comité des fêtes:

Rendez-vous devant la mairie de Courcôme le 12 novembre, départ en voitures à 13h40, direction Rejallant (prairie de Condac), départ de la Rando à 14 heures.

Responsables de la sortie M. et Mme Michel LAURENT tel. : 05 45 31 00 90

Plus de renseignements :

philippe.queron426@orange.fr

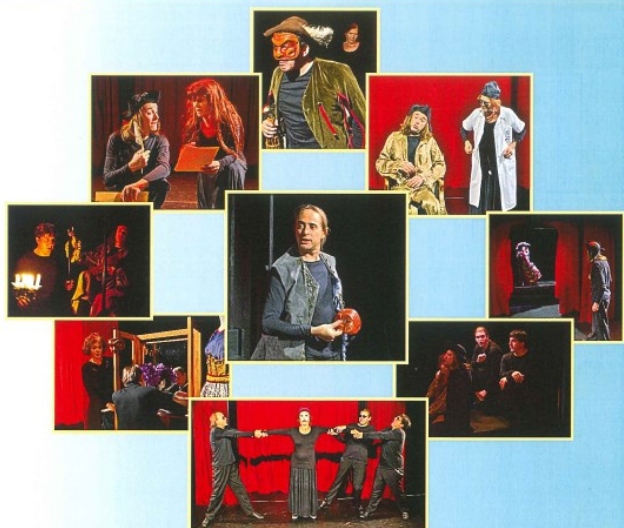
& 05 45 30 05 57 & 06 47 11 78 53

cdfrando@orange.fr

<http://rene.dudo.pagesperso-orange.fr/cdf/2016/2/13.htm>

INTERLUDE présente

Le Roman de Monsieur de Molière



**Vendredi 18 Novembre 2016 - 20h30
COURCÔME - salle socio-culturelle**

Spectacle interprété par les comédiens de "Théâtre en action", compagnie charentaise de Moulidars.

4 comédiens nous racontent la vie de Molière de façon ludique en incarnant tour à tour différents personnages des pièces de Molière.

Vous y retrouverez avec bonheur l'enfant du pays Jérôme ROUSSAUD aux côtés des 3 autres comédiens.

Entrée : 5€

gratuit pour les jeunes jusqu'en 3ème.

SECTION INFORMATIQUE :

Initiation à internet et traitement de textes. 1er étage salle des associations, rendez vous lundi 14 et 28 novembre.

Renseignements: Jean-Michel Couillaud au 07-77-06-46-13

SECTION ENTENTE ET AMITIE :

Activités à la salle des associations le mardi 15 et 29 novembre. Ouvert à toutes personnes aimant la joie et la bonne humeur, jeux de société, de cartes...

Renseignements : Josiane Salomon au 06 95 94 60 10

COURCÔME

DIMANCHE 27 NOVEMBRE 2016

de 9h à 17h

Salle Socio-Culturelle

SALON DES COLLECTIONNEURS



ORGANISÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

Renseignements au : 05.45.30.30.25

Tout Public – Entrée Libre

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie publique

TELETHON ACCES 2016 :

Le téléthon se déroulera cette année les 2 et 3 décembre.

Le programme bientôt dans vos boîtes à lettres.